

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 3 novembre 2014 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, parent
Madame Maryse Tétreault, parent
Madame Marie-Claude Chevrier, parent
Madame Anick Péloquin, parent
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Nicole Beaudoin, professionnel
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien
Madame Angèle Viau, conseil des élèves

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Monsieur Louis Denicourt, directeur adjoint

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Martin Graveline, parent
Madame Kathleen Tremblay, enseignante
Madame Marylou Daigle, conseil des élèves

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 02 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Godard souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement (C.É.).

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 14-15-026

Il est proposé par madame Maryse Tétreault
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE l'ordre du jour de la séance du 3 novembre 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 29 SEPTEMBRE 2014

CÉ # 14-15-027

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par monsieur Jean-François Morin

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 29 septembre 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 29 SEPTEMBRE 2014

1. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, confirme que lorsqu'il y a une location de salle, l'école facturera les coûts réels qui en découlent (conciergerie, technicien...).

2. Madame Ménard, confirme aux membres du C.É. que le budget du conseil d'établissement doit servir uniquement au fonctionnement du C.É., soit les frais de garde ou de déplacement d'un membre ou de formation.

3. Madame Ménard, informe les membres du C.É. que le voyage au Costa Rica aura lieu du 15 au 23 mai 2014 puisque la commission scolaire refuse que les élèves sortent après le 23 juin 2014. Une liste des élèves participant au voyage a été envoyée aux enseignants, d'une part pour les aviser des élèves qui seront absents et d'autre part, afin de savoir s'il y a des examens prévus lors de cette période.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville

6. PAROLE AU PUBLIC

Étaient présents :

Monsieur Stéphane Pollender
Madame Manon Gouin

Monsieur Pollender s'informe s'il y aura un secondaire en spectacle.

Monsieur Pollender s'informe du fonctionnement en cas de pluie pour les élèves d'Option + qui attendent l'autobus.

Monsieur Pollender émet un commentaire à l'effet que certains problèmes sont survenus avec le fournisseur des chandails de l'école lors de la livraison et que les ceux-ci sont de moins bonne qualité.

Monsieur Pollender s'informe concernant la politique vestimentaire dans les corridors de l'école.

Monsieur Pollender s'informe sur les raisons du refus de la création d'une activité midi.

Monsieur Pollender émet une opinion sur la planification des activités midi.

Monsieur Pollender émet une opinion sur le fonctionnement des surveillances.

Madame Gouin félicite les organisateurs pour les portes ouvertes de l'école et s'informe sur la procédure d'inscription pour les portes ouvertes des partenaires d'Option +.

Madame Gouin demande si les intervenants des Options + seront présents lors de la remise des bulletins.

Madame Angèle Viau demande s'il serait possible d'avoir un plus grand nombre de fours micro-ondes dans l'école.

7. PROJET D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

Madame Ménard informe les membres du C.É. des objectifs des sorties aux restaurants McDonald ou autres pour les élèves de déficience intellectuelle moyenne et profonde.

CÉ # 14-15-028

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Nicole Beaudoin

QUE les sorties éducatives, les campagnes de financement ainsi que les projets entrepreneuriat soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Ménard présente aux membres du C.É. le projet « Coopérative » d'un élève de l'école qui désire ouvrir un mini-dépanneur dans le local du Salon étudiant. Elle mentionne qu'il n'y aura pas de vente de barres de chocolat, car ce produit ne répond pas à la politique alimentaire. L'élève devra donc se conformer à la politique alimentaire.

Madame Ménard présente aux membres du C.É. les projets des élèves en option Entreprenariat. Il y aura un point de vente dans l'école et lors de la remise des bulletins. Ils désirent également vendre leurs produits lors du marché de Noël à Roxton Pond ainsi qu'à la foire commerciale des Galeries de Granby.

CÉ # 14-15-029

Il est proposé par madame Maryse Tétreault
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE le projet coopérative ainsi que les projets des jeunes entrepreneurs soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., les Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être gérés : campagne de financement, auditorium, bourse, salle blanche, bal de finissant, gala, plateau, DIM / Oralis, Griffons, multiateliers. De plus, le Fond à Destination Spéciale pour les Griffons devra être créé.

Considérant, les montants de la campagne de financement générale de l'élève suivent les élèves d'année en année jusqu'à ce qu'ils terminent leur parcours scolaire à l'école de la Haute-Ville ;

Considérant, un 10% des sommes amassées lors de cette campagne sera conservé pour des activités générales de l'école assujetties à tous, tel que la fête de Noël ;

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Bal, plateau, voyages, Griffons, Salle blanche, auditorium, multiateliers et DIM / Oralis, galas seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 14-15-030

Il est proposé par madame Marie-Claude Chevrier
Et appuyé par madame Nicole Beaudoin

QU'un fond à destination spéciale soit créé pour les Griffons et
QUE les Fonds à Destinations Spéciales soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. CONSULTATION CSVDC

Point reporté à une séance ultérieure.

9. FORMATION C.É.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É., les dates des formations pour les nouveaux membres du C.É.

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, président du C.É. et représentant au comité de parents, informe les membres du C.É. que la dernière rencontre a été exclusivement réservée pour la présentation des candidats aux élections scolaires.

11. CORRESPONDANCE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que le conseil d'établissement a reçu une seule correspondance, soit une publicité pour une sortie éducative.

12. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Retenues

Un parent, membre du C.É., se questionne sur le courriel qu'ils ont reçu concernant les retenues.

Danses

Les élèves ont très bien participé et ce fut un succès. Les billets pour assister à la danse du secondaire ont tous été vendus. En ce qui concerne la danse du primaire, 250 billets avaient trouvé preneur en prévente et un total 475 billets ont été vendus. Deux autres danses sont à prévoir en février. Des remerciements sont adressés aux directions et au service de police. On suggère de faire un retour aux autres écoles secondaires dans le cas où les billets seraient tous vendus lors de la prochaine danse du secondaire. Ceci éviterait plusieurs conflits.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 55.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 8 décembre à 19 h.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

CÉ # 14-15-031

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE la séance soit levée, à 19 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence